

HANDICAP ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI

La survenue à tout âge de la maladie ou du handicap peut compliquer le maintien en poste ou en emploi de collaborateurs. C'est encore plus vrai à l'heure de l'allongement de la vie professionnelle et du vieillissement des salariés. C'est pourquoi en 2022, l'Agefiph Bretagne a réalisé une enquête approfondie auprès de dix-sept entreprises portant sur le maintien en emploi de leurs salariés en situation de handicap. Cerner les difficultés, y répondre concrètement, comprendre et lever les freins, partager des expériences constituent les fondations du Réseau des Référents Handicap en entreprises, animé par l'Agefiph et ouvert à tous. C'est dans ce cadre que les dix-sept entreprises ont créé un groupe afin de réfléchir et de travailler ensemble au maintien en emploi, dans les meilleures conditions possibles, de leurs travailleurs handicapés.

LE PROFIL DES ENTREPRISES INTERROGÉES

LES MOTIVATIONS À DÉVELOPPER UNE POLITIQUE HANDICAP



+ de 250 salariés



sous accord agréé



Fonctions RH



Référents Handicap



ont un sentiment de solitude et de peu de connaissances



ont besoin d'information, et d'outillages pour plus d'autonomie



se sentent informés et autonomes sur le sujet du handicap

LE HANDICAP AU TRAVAIL, C'EST QUOI ?



LA SENSIBILISATION

80 %

des entreprises ont mis en place une action de sensibilisation à l'attention des salariés dont 50 % sont externalisées

100 %

pensent que la sensibilisation des managers est une priorité et 27 % ont réalisé des actions de sensibilisation ou de formation

20 %

des entreprises ont sensibilisé les instances représentatives du personnel (IRP) et mentionnent l'impact positif de la démarche



INAPTITUDE & MAINTIEN

LES PROFILS À RISQUE D'INAPTITUDE

9

entreprises sur 10 ont déjà réalisé un licenciement pour inaptitude dans leur entreprise

- les personnes atteintes d'une maladie évolutive
- Les personnes ayant un TSA ou un handicap psychique
TSA : Trouble du spectre autistique
- Les travailleurs de certains secteurs d'activité
propreté, ouvrier paysagiste, ligne de production, logistique...
- Les salariés fragilisés par l'âge
- Les aidants familiaux

QUELS ACTEURS DU MAINTIEN SONT MOBILISÉS ?



LES BESOINS IDENTIFIÉS

- Echanger entre pairs sur le maintien en emploi
- Mieux connaître les acteurs, les dispositifs et les outils
- Sensibiliser et outiller les managers
- Réfléchir entre entreprises sur des sujets sociétaux
- Expérimenter des actions pour prévenir la désinsertion professionnelle

90 %

des entreprises interrogées souhaitent créer un groupe d'échanges inter-entreprises sur les problématiques liées au maintien en emploi

LES ACTIONS PROPOSÉES PAR LE RÉSEAU DES RÉFÉRENTS HANDICAP DE L'AGEFIPH BRETAGNE

Atelier collectif inter-entreprises sur le maintien



Ateliers de co-développement et d'échange de pratiques



Présentation et intervention des acteurs du maintien



Rejoignez-nous !

Pour toute information, contactez-nous :

rrh-bretagne@agefiph.asso.fr